



Utilisation dangereuse d'élingues rondes de polyester

Description de l'accident

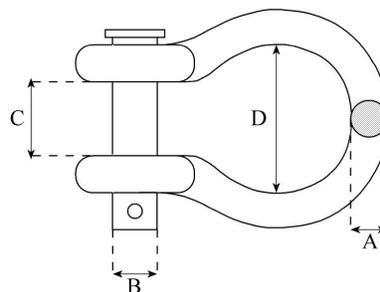
Une série d'élingues rondes de polyester, attachées bout à bout à l'aide de manilles, était utilisée pour séparer un groupe de brides d'accouplement de canalisation d'un pipeline de diamètre important. Une des extrémités de la série d'élingues était attachée autour du tuyau. L'autre extrémité était fixée à un tracteur à flèche latérale à l'aide d'une manille. Lorsque le tracteur a exercé de la pression sur la série d'élingues, l'une des élingues s'est brisée. L'extrémité de la série d'élingues attachée au tuyau a été catapultée et a frappé un travailleur qui a été gravement blessé.

Cause de l'accident

L'accident a été causé par l'utilisation de manilles à la taille non convenable. De façon plus spécifique :

- a) les dimensions du corps et de la cheville des manilles (voir les dimensions «A» et «B» ci-dessous) étaient inférieures au rayon de cintrage minimal de l'élingue, causant ainsi une tension élevée aux fibres de l'élingue au point de contact avec la manille et nuisant sérieusement à la capacité indiquée de l'élingue.
- b) la largeur globale de la manille (voir les dimensions «C» et «D» ci-dessous) n'était pas suffisante pour empêcher l'élingue de retrousser dans l'anneau, ce qui a réduit encore plus la capacité indiquée de l'élingue.

Pour tirer parti de la capacité indiquée de l'élingue, la manille aurait dû être beaucoup plus grande que le demandait la poussée exercée. Le fabricant a déclaré que l'élingue n'était pas conçue pour être utilisée comme elle l'avait été dans cet accident.



Mesures préventives

- a) Les sociétés pipelinères devraient aviser leurs inspecteurs et leurs entrepreneurs des dangers liés à la mauvaise utilisation des élingues.
- b) Les entrepreneurs devraient obtenir du fabricant tous les renseignements possibles au sujet de l'utilisation adéquate des élingues et des restrictions qui s'y rapportent, et ils devraient intégrer ces renseignements à leurs pratiques de construction et d'entretien.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de cet avis, veuillez communiquer avec l'Office national de l'énergie au (403) 292-4800 et demander l'assistance d'un employé qui s'occupe des investigations d'incident de pipeline.